

REGLEMENT TRIATHLON DECOUVERTE JEUNE

4 JUIN 2025 A LA ROCHE BALLUE – BOUGUENAIS



Table des matières

Article 1 : Préambule	2
Article 2 : Conditions d'accès aux épreuves	2
Article 3 : Horaire.....	2
Article 4 : Inscriptions	2
Article 5 : Retrait des dossards	2
Article 6 : Annulation de l'épreuve	2
Article 7 : La natation	3
Article 8 : Le vélo	3
Article 9 : Course à pied	3
Article 10 : Ravitaillement	3
Article 11 : Résultats & Récompenses	3
Article 12 : Droit à l'image	4
Article 13 : Assurance	4



Article 1 : Préambule

L'association du BOUGUENAIS CLUB TRIATHLON organise un triathlon découverte pour les jeunes âgés de 8 à 12 ans. L'objectif est de faire découvrir le triathlon.

L'ensemble des concurrents s'engagent à respecter ce règlement.

Article 2 : Conditions d'accès aux épreuves

L'épreuve est ouverte à tous les enfants âgés de 8 à 12 ans. Un accord parental est nécessaire pour valider l'inscription.

Article 3 : Horaire

Le départ sera donné à 11h30 à coté du plan d'eau de la roche Ballue à Bouguenais

Article 4 : Inscriptions

Les inscriptions sont réalisées depuis le site du BOUGUENAIS CLUB TRIATHLON

https://www.bouguenais-club-triathlon.com/en-savoir-plus/2025-triathlon-decouverte-le-14-juin-2025-a-la-roche-ballue-de-bouguenais-165290?code_pin=2610

Tarif : Le tarif d'inscription à l'épreuve est de 5€.

Article 5 : Retrait des dossards

Les dossards seront à récupérer le jour même sur le site à partir de 10h

Article 6 : Annulation de l'épreuve

L'organisateur se réserve le droit de pouvoir annuler l'épreuve si



Article 7 : La natation

Le port du bonnet est **conseillé** (Non fourni par l'organisation, possibilité de vente sur place)

Le matériel aidant à la flottaison est autorisé

La distance sera d'environ 50m et des bénévoles seront présents dans l'eau pour encadrer les jeunes.

Article 8 : Le vélo

La circulation à vélo dans l'air de transition n'est pas autorisée, chaque enfant devra

Un VTT/VTC est conseillé pour participer à l'épreuve.

Le vélo devra être contrôlé en amont par les familles pour s'assurer de son bon fonctionnement (Frein, pneu, selle etc..)

Le port d'un casque rigide, avec la jugulaire fixée et ajustée est obligatoire sur tous le parcours à vélo, en conformité avec les normes de sécurité en vigueur sur le territoire Français.

La distance sera d'environ 2 km.

Article 9 : Course à pied.

La distance sera d'environ 400m

Article 10 : Ravitaillement

Un ravitaillement sera proposé à tous les enfants en fin de course.

Article 11 : Résultats & Récompenses

L'objectif étant la découverte du Triathlon, l'épreuve ne sera pas chronométrée et il n'y aura pas de classement.

Chaque enfant recevra une petite récompense à la fin de l'épreuve.



Article 12 : Droit à l'image

En s'inscrivant à l'épreuve, les concurrents autorisent l'organisateur ainsi que leur ayant droit à utiliser les images fixes ou animées sur lesquelles ils pourraient apparaître durant l'événement (nom, voix et prestation sportive). Celles-ci pourront être utilisées sur tout type de supports.

Article 13 : Assurance

TODO

